M. Roland introduisit les deux Sœurs dans la maison des orphelins, rue du Barbâtre[1].

Sans négliger les orphelins, en qui M. Roland voyait l'image de Jésus enfant, il ouvrit aussitôt des écoles gratuites pour les filles. Des maîtresses zélées se groupèrent autour de Françoise Duval, et elles furent bientôt assez nombreuses pour instruire les enfants pauvres en plusieurs quartiers de la ville. Unies en congrégation, elles ont toujours porté, depuis ce temps, le nom de *Sœurs du Saint-Enfant-Jésus*.

M. Roland aimait trop le chanoine de la Salle pour ne pas l'associer à son entreprise. Jean-Baptiste, de son côté, s'intéressait à l'œuvre des écoles gratuites. A Saint-Sulpice il avait prié pour que Dieu suscitât des maîtres aux enfants pauvres. Les *Remontrances* de M. Démia lui étaient connues; il les avait lues, goûtées[2]; mais son humilité ne lui laissait point soupçonner qu'il serait le principal agent de l'œuvre si chaudement réclamée par l'ardent apôtre de Lyon. Dans les fréquentes visites qu'il fit à son directeur, il vit de près la communauté naissante du Saint-Enfant-Jésus, il fut témoin de ses premiers travaux, il applaudit à ses premiers succès. M. Roland l'entretint souvent de ses projets, lui confia ses peines et ses difficultés[3].

D'ailleurs, M. Roland se rendait compte de l'état précaire de sa santé. Usé par l'excès de ses travaux et de ses mortifications, il prévoyait que sa fin serait prochaine. Qui prendrait soin de sa communauté et pourrait en assurer l'avenir? M. de la Salle, par ses qualités personnelles et par sa situation de famille, lui apparaissait comme le protecteur préparé par la Providence. Aussi le disposait-il doucement à recevoir et à garder le précieux héritage de son zèle. Nous verrons bientôt avec quel filial dévouement Jean-Baptiste sut le recueillir.

[1] Hannesse, *Vie de M. Roland*, p. 152. — [2] Lucard, *Vie...*, p. 37; *Vie de M. Démia*, p. 141. — [3] Hannesse, *Vie de M. Roland*, p. 165.

§ VI

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE EST ORDONNÉ DIACRE. — IL VEUT PERMUTER SON CANONICAT POUR UNE CURE. — IL EST ORDONNÉ PRÊTRE
1676-1678

Quatre ans s'étaient écoulés depuis l'ordination du sous-diaconat, lorsque M. Roland conseilla à Jean-Baptiste de recevoir le diaconat. Si les raisons d'un si long retard nous échappent en partie, nous savons du moins que le pieux chanoine ne regrettait pas le don déjà fait de sa vie à Dieu, et que son cœur ne demandait qu'à s'engager plus avant.

Au mois de mars 1676, il se rendit à Paris, muni des lettres dimissoriales du Chapitre et de l'archevêque de Reims[1], et, le quatrième dimanche de carême, 21 mars, il reçut le diaconat des mains de François Batailler, capucin, évêque de Bethléem, dans la chapelle de l'archevêché de Paris.

Le diaconat n'était pas le seul motif de son voyage[2]. Il voulait entretenir son archevêque, Maurice Le Tellier, qui se trouvait à Paris, d'un projet que lui avait suggéré Nicolas Roland. L'affaire traîna en longueur; on prit le temps de l'examiner mûrement; elle ne reçut de solution que l'année suivante.

M. Roland avait persuadé au chanoine de la Salle qu'il ferait une bonne œuvre en se démettant de son

[1] Les lettres dimissoriales et les lettres d'ordination se trouvent aux pièces du procès apostolique de Paris. — [2] Maillefer, p. 8. Nous suivons Maillefer sur la date de cet échange du canonicat pour une cure. Pour ce qui concerne Reims, il est très bien informé. D'ailleurs, Blain et Bernard ne donnent aucune date pour cette affaire. Enfin, comme M. Roland mourut en avril 1678, il faut bien que la question, traitée d'après son conseil, ait été posée avant que M. de la Salle ne fût prêtre, c'est-à-dire entre 1676 et 1678.

canonicat pour prendre une cure. Car, pour un homme aussi zélé que Jean-Baptiste, si capable de prendre sur les âmes une influence profonde, la vie d'un chanoine ne paraissait ni assez active ni assez livrée aux œuvres de zèle. Mieux vaudrait pour lui une cure, qui offrirait à son ardeur apostolique un vaste champ à cultiver. En développant ces raisons, peut-être Nicolas Roland avait-il une arrière-pensée. Inquiet de sa santé, il avait déjà résolu de confier son œuvre des écoles à M. de la Salle. Mais M. de la Salle curé ne serait-il pas plus utile que M. de la Salle chanoine aux progrès de la congrégation naissante de l'Enfant-Jésus [1]?

Inspirée par l'esprit de foi, la proposition de M. Roland fut bien accueillie de son disciple. Jean-Baptiste se laissa convaincre que le canonicat serait pour lui un repos funeste. Au reste, toutes les leçons qu'il avait reçues le portaient à servir l'Église dans les situations les plus humbles et les plus pénibles [2]. Aussi accepta-t-il d'échanger son canonicat pour une cure de Reims : résolution d'autant plus méritoire que c'était échanger l'honneur d'une situation élevée pour une condition peu estimée, une vie sans trouble, sinon de repos, pour une vie faite de labeur et traversée de mille préoccupations.

Une fois l'entente établie entre le chanoine de la Salle et le curé de Saint-Pierre [3], il fallait encore l'agrément de l'archevêque. C'est là que la Providence attendait M. de la Salle pour le maintenir dans sa voie et le réserver pour sa mission future.

Pendant que l'archevêque étudiait l'affaire, les parents et les amis de Jean-Baptiste furent avertis de son dessein. Une vive opposition se forma contre son projet, et on mit tout en œuvre pour l'en dissuader.

N'était-il pas de trop riche condition pour prendre un bénéfice à charge d'âmes? Les cures étaient si dédaignées

[1] Blain, p. 135. — [2] Maillefer, p. 7. — [3] Blain, p. 135.

à cette époque, et les canonicats si recherchés [1]! Ne devait-il pas épargner à sa famille le déshonneur d'une telle déchéance?

De plus, embarrassé dans les soucis d'une grande paroisse, comment pourrait-il gérer utilement la tutelle si onéreuse de ses frères? Déjà, pour ne point en négliger les devoirs, il avait dû ajourner les épreuves de la licence; pourrait-il désormais mener de front les obligations d'un pasteur de paroisse et d'un chef de maison [2]?

Enfin, comme il n'était encore que diacre et à peine âgé de vingt-cinq ans, avait-il la maturité et l'expérience nécessaires pour la conduite d'une grande paroisse [3]? D'ailleurs, s'il voulait une vie active, ne pouvait-il pas la concilier avec les obligations du canonicat? Nicolas Roland lui-même en était une preuve. Chanoine et théologal, il avait trouvé le moyen d'ajouter, à la récitation de l'office et à la prédication, une œuvre sacerdotale et une œuvre d'écoles charitables.

Pour ces diverses raisons, la résolution suggérée par Nicolas Roland paraissait peu réfléchie aux meilleurs amis de M. de la Salle. Celui-ci, néanmoins, persévérait dans son dessein.

Ses amis intervinrent alors près de l'archevêque et le conjurèrent de s'opposer à la permutation. « Avec sa pénétration ordinaire, » Maurice Le Tellier « en sentit tous les inconvénients, et, lorsque les parties vinrent le trouver pour lui faire leurs propositions, elles furent surprises d'apprendre qu'il ne les goûtait point, ce qu'il

[1] En 1642, lorsque M. Olier accepta la cure de Saint-Sulpice, il s'éleva, du côté de sa famille, une véritable tempête contre lui. Le Père Rapin, jésuite, écrivit à cette occasion dans ses *Mémoires :* « La conduite des paroisses était auparavant si méprisée, que l'on abandonnait les cures, même les plus considérables de Paris, à des étrangers venus de certaines provinces, comme des postes peu dignes de gens de qualité. L'abbé Olier fut le premier qui, par zèle des âmes, se fit curé, à Paris, dans le faubourg Saint-Germain. » Cf. Faillon, *Vie de M. Olier,* t. I, p. 449. — [2] Blain, t. I, p. 135. — [3] Ibid.

leur témoigna en leur ordonnant de rester tous les deux dans la vocation où Dieu les avait mis. M. de la Salle se retira un peu mortifié de sa démarche. Il se contenta d'offrir à Dieu le sacrifice de la préparation de son cœur, et ne pensa plus alors à changer d'état. Il a même avoué, plusieurs fois depuis, qu'il lui avait semblé entendre une voix intérieure qui lui disait, dans ce moment, qu'il n'était pas appelé à gouverner une cure [1]. »

Jean-Baptiste, qui ne cherchait que la volonté de Dieu, s'inclina donc devant la décision de son supérieur. Il remplit ses devoirs de chanoine avec une nouvelle ferveur, se rendant très assidu aux offices, mais sans interrompre le cours de sa licence, qu'il avait commencée l'année précédente [2].

Sa licence achevée, il se mit en devoir, dès les premiers jours de 1678, de se préparer à l'ordination sacerdotale. Afin d'en recevoir la grâce plus pleinement, il se retira au grand séminaire et y passa plusieurs jours dans la retraite [3]. Le séminaire, situé près du collège des Bons-Enfants, avait alors pour supérieur Jacques Callou. Il régnait dans la maison un vrai esprit sacerdotal, surtout depuis l'impulsion que Maurice Le Tellier avait donnée aux études et à la piété par la nomination de ce nouveau supérieur.

En se dérobant aux affaires extérieures par la solitude d'un séminaire, Jean-Baptiste se conformait à un usage devenu assez général. Si l'internat des grands séminaires n'était pas encore obligatoire pour les étudiants de théologie, du moins les évêques imposaient une retraite de dix à douze jours à tous leurs ordinands. Établis, à l'instigation de saint Vincent de Paul, d'abord à Paris,

[1] Maillefer, p. 9. — [2] Ibid., p. 10. C'est pour cela que nous avons admis comme tout à fait probable qu'il acheva sa licence à la fin de 1677. — [3] Bernard, p. 16. Nous empruntons le fait de cette retraite au premier biographe, le frère Bernard.

puis à Beauvais, ces exercices avaient été rendus obligatoires dans tous les diocèses de France [1].

Jean-Baptiste sortit de cette retraite tout illuminé des clartés de la grâce. Le samedi saint 1678, 9 avril, dans l'église métropolitaine de Reims, il se prosternait aux pieds de son archevêque Maurice Le Tellier, pour recevoir l'imposition des mains et l'onction sacerdotale [2]. Il dit sa première messe, dès le lendemain, dans une petite chapelle de la cathédrale, sans éclat et sans apparat. Il voulait goûter, sans distraction, le don de Dieu ; son humilité répugnait surtout à attirer sur lui les regards de la foule. Près de lui priaient ses frères et ses sœurs, dont, depuis six ans, il était devenu le tuteur et le père. Perrette Lespagnol, sa vénérable aïeule, dont l'affection ne se démentit jamais, était là aussi. Son guide spirituel, Nicolas Roland, rentré à Reims depuis trois jours, fut admis dans ce groupe d'intimes qui virent à l'autel le jeune prêtre tout rayonnant des joies de la première messe [3].

Aucun événement extraordinaire ne signala cette première rencontre, à l'autel, de Dieu et de son serviteur. Du moins, aucun récit n'en a été conservé. L'existence de Jean-Baptiste n'offre d'ailleurs rien que de simple. Au jour de son sacerdoce, il nous apparaît comme l'un de ces jeunes prêtres d'élite qui vont à Dieu de tout leur cœur, et qui sont heureux, recueillis, absorbés en Dieu.

[1] Cf. Faillon, *Vie de M. Olier*, t. I, p. 387. L'assemblée du clergé de France, en 1625, avait recommandé d'adopter partout ces exercices. — [2] La lettre d'ordination, signée de Maurice Le Tellier, est aux pièces du procès apostolique de Paris. — [3] On conserve comme une précieuse relique, au trésor de la cathédrale de Reims, la chapelle dont se servit Jean-Baptiste de la Salle pour sa première messe. Elle comprend le calice, la patène, les burettes. Le calice est en vermeil, style Louis XIII, avec personnages en repoussé; la cène est représentée sur la coupe. Sur le fond du plateau des burettes ont été ciselées les armes de la famille, d'azur à trois chevrons brisés d'or; elles sont accolées à des armoiries de provenance inconnue, d'azur au chevron d'or accompagné d'un cœur de gueule en pointe. Ce sont probablement les armes du donateur qui furent unies à celles du nouveau prêtre.

Mais il n'avait pas encore sur sa personne cet extraordinaire rayonnement du divin, que bientôt le sacrifice et l'épreuve vont développer en lui. Les assistants ne connurent point, le jour de sa première messe, tous les dons que le Saint-Esprit versait dans son âme : lui-même ne savait pas de quelle particulière richesse de vie Dieu venait de faire jaillir en lui la source.

Ce que ses biographes nous apprennent, c'est qu'il se fit un devoir de dire chaque jour la sainte messe. Si l'offrande quotidienne du sacrifice de l'autel est aujourd'hui une pratique commune parmi les prêtres, elle était alors la marque sûre d'une rare piété parmi les ecclésiastiques qui n'avaient point charge d'âmes. « Jean-Baptiste ne s'en dispensa jamais que par nécessité ou pour cause de maladie et d'infirmité [1]. Cette privation lui était plus sensible que la maladie. Il retrouvait même souvent alors des forces suffisantes dans son courage pour contenter sa dévotion. On l'a vu plusieurs fois se traîner lui-même ou se faire conduire à l'autel, pour y célébrer et se nourrir du pain des forts [2]. »

Son neveu Maillefer, dont le manuscrit est rédigé avec tant de circonspection et de sobriété, nous apprend qu'il reçut souvent à l'autel des impressions particulières de grâce : « Il célébrait les saints mystères avec tant de recueillement, que tous les assistants en étaient touchés. Il y eut même plusieurs personnes qui, pénétrées de respect pour la piété avec laquelle il le faisait, venaient le trouver au sortir de la messe, et le consultaient sur leurs différents besoins spirituels. Il entrait le plus souvent dans des ravissements extraordinaires après la communion. Des personnes dignes de foi se sont même aperçu, à plusieurs reprises, qu'il était si pénétré au retour de l'autel, que l'usage de ses sens en était comme interrompu. Il était comme immobile dans ce

[1] Maillefer, p. 11. — [2] Blain, p. 133.

moment, et ce n'était qu'après quelque temps qu'il revenait à lui. Cette espèce d'extase venait de l'assujettissement continuel où il réduisait ses sens. Il n'avait aucune attention pour les choses du monde. Il aimait à être seul et fuyait de paraître en public. Il parlait peu, toujours recueilli en lui-même, modeste et retenu dans toute sa conduite, tranquille et paisible dans toutes sortes de situations [1]. »

« Il aimait que les églises fussent ornées, les autels bien parés, et que la magnificence des sanctuaires soutînt l'idée de la grandeur du Dieu qui y est adoré et des mystères qui s'y opèrent. Il s'affligeait de voir les maisons de particuliers plus somptueuses que nos temples, et de viles créatures venir faire parade de leurs pompes au pied des autels, comme pour insulter, par leur luxe et leur magnificence, à la pauvreté de Celui qui règne dans les cieux. Enfin, quoiqu'il fût si pauvre et si amateur de la pauvreté, il avait conservé sa chapelle et ses ornements d'autel, qui étaient riches et fort beaux [2]. »

Son zèle pour la bonne tenue dans le lieu saint le porta parfois à des actes sévères à l'égard d'ecclésiastiques oublieux de leurs devoirs. Dans les premières années de son sacerdoce, il réprimanda vivement un prêtre qui manquait de dignité; ayant échoué dans des avis discrets, il l'avertit publiquement et avec une telle énergie, qu'il l'obligea de quitter la ville [3].

Mais n'anticipons pas sur l'avenir. Nous avons conduit notre Saint jusqu'à l'autel. Son éducation est achevée. Dieu, qui a pris possession de son âme, ne lui a point encore découvert sa mission. Cependant, dès les premiers jours de sa vie sacerdotale, Jean-Baptiste de la Salle va être engagé par la Providence, et sans y prendre garde, dans la voie spéciale d'où il ne sortira plus.

[1] Maillefer, p. 11-12. — [2] Blain, t. II, p. 236. — [3] Blain, p. 133.